

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Bienvenue à tous, à cette assemblée générale et merci de l'intérêt que vous portez par votre présence à notre association ARFIS OI.

Inscrite dans nos statuts, cette assemblée générale nous permet de faire le point sur l'année qui vient de s'écouler mais aussi de rappeler que nous oeuvrons chaque jour dans un cadre où nous mettons l'accent sur les valeurs qui nous animent : *Engagement, Altérité, Humanisme, Solidarité*, et leur donnons du sens.

Dans nos orientations précédentes, nous nous étions fixés le cap de tenir notre calendrier pour 2023 concernant nos dossiers d'agrèments et de certifications, eh bien c'est fait autant pour MAYOTTE que pour LA REUNION, nous avons pu renouveler nos demandes et passer haut la main les phases de présentation.

Je tenais donc à remercier à ce propos la direction générale, l'équipe de direction et les administratifs qui y ont travaillé.

Il était aussi question de :

- Renforcer et de solidifier nos supports, les étapes pour y arriver ont été plus longues que prévues et nous avons dû pallier à l'absence notamment du poste support RH qui, sans devenir une denrée rare, n'a pas pu être pourvu en 2023.
- Convaincre les employeurs de la place de l'intérêt de collaborer encore plus à nos actions de formation afin de mieux se positionner dans un contexte tendu d'attractivité des métiers. Nous avons pointé la nécessité de communiquer davantage et plus encore sur ces métiers utiles et indispensables pour répondre à l'accompagnement de personnes fragiles, vulnérables et en difficultés. Porter les projets de formation par le mode de l'alternance, de l'apprentissage apparaît pour nous le meilleur gage de motivation pour les futurs apprenants.

2023 a été aussi une année de renforcement des partenariats de par les conventions que nous avons signées notamment avec :

- Le Conseil Départemental de la Réunion dans le cadre du plan départemental d'insertion PDI
- L'EHESP (Ecole Hautes Etudes en Santé Publique) pour le CAFDES
- L'université de la Réunion, convention relative aux formations grade licence
- Convention de partenariat avec les universités de Lille et Paris-Saclay : adossement du DEIS au master 2 science de l'éducation pour l'une et le Partage des contenus pédagogiques pour l'autre.
- CerSo : regroupement de quatre établissements de formation professionnelle du travail social avec pour objectif principal la mise en commun de ressources et de services en lien avec ses domaines d'expertise : actions de formation et de recherches conjointes, construction de réponses à appel d'offres, favoriser la collaboration des formateurs etc...

La signature de ces conventions préfigure le dynamisme de notre organisation et témoigne de notre volonté de contribuer au développement des formations. La collaboration se poursuit avec nos financeurs que sont la Région Réunion, le Conseil Départemental de Mayotte et l'Agence Régionale de Santé.

Avec la Région, nous avons poursuivi un travail assidu et régulier sur les questions financières pour pouvoir converger vers une vision commune de notre comptabilité et la prise en compte de toutes nos spécificités.

Par ailleurs, nous avons pu compter sur le soutien du Conseil Départemental de Mayotte pour qui nous avons une pensée particulière au vu d'une situation sociale faite de lutte quotidienne. Nous saluons la témérité de cette collectivité qui en matière sociale a bien compris et cerné les besoins en termes de formation et continue à nous faire confiance sur la qualité et le développement des formations sociales sur son territoire.

Nos relations avec l'ARS seront à remobiliser, le poste vacant de la direction du CREAL une partie de l'année, n'ayant pas permis des avancées.

Cependant, maintenir un bon niveau de gestion, n'a pas été simple, 2023 a été marquée par des défis économiques et financiers, organisationnels et une recherche entre équilibre financier, besoins en trésorerie, maintien de la qualité des formations et souci de la qualité de vie de nos professionnels. Nous avons été beaucoup plus sur le versant d'une trésorerie tendue et parfois en difficultés pour honorer nos dettes fournisseurs et payer les salaires des professionnels.

Aussi, il nous a paru important de mener en interne la réflexion sur nos capacités financières à venir et tenir compte des exigences posées par la collectivité régionale et envisager de reconsidérer le statut collectif des salariés dans le cadre de notre convention collective.

Nous avons pu maintenir le cap en faisant le choix d'une gestion prudente et rigoureuse sans préjudice à l'organisation. Cependant nous savons que notre modèle économique a fait ses preuves, en témoignent nos nombreuses rencontres de travail avec les services de la Région afin de répondre aux mieux à l'exigence du cadre financier européen.

Dans le même temps, notre réflexion s'est aussi portée sur la volonté soutenue d'organismes de formation de proposer de la formation continue hors formations initiales, à des tarifs bas sur lesquels les organismes classiques ne peuvent s'aligner proposant des prestations à bas coûts et nous constatons de manière commune au niveau des établissements de formation, ce que nous appelons l'universitarisation des formations initiales. Vrai paradoxe alors que nous signons avec les universités des conventions et que dans ce département, nous avons travaillé à la construction d'une double diplomation pour le grade licence. Il est vraiment souhaitable que nous soyons dans la construction d'une vraie coopération.

Autre point, et non des moindres, nous avons pâti cette année d'une désaffection de candidats qui confirme la crise des métiers du social : nous avons connu une nette diminution des candidats aux différentes sélections.

Par ailleurs, nous n'avons pas augmenté nos tarifs d'inscription afin de ne pas pénaliser des étudiants déjà souvent financièrement sur la corde raide. Cette démarche sociale pourra t- elle durer encore ? nous voyons bien là, la nécessité de bouger les partenariats pour faire progresser l'attractivité de nos métiers. Nous avons aussi pris conscience que beaucoup de nos étudiants vivaient dans la précarité et de nombreuses actions (distribution de colis alimentaire...) menées par l'association des

étudiants AGIR sont à saluer. A ce sujet, notre engagement à améliorer les conditions de formation est indéniable. L'éloignement du lieu de formation pour des étudiants originaires du sud et de l'ouest est à prendre aussi en compte. Les enjeux sont donc importants à ce sujet car il nous renvoie à la localisation des lieux de formation, aux problématiques de logement étudiants à proximité du centre de formation, aux difficultés de transport, aux embouteillages... Cette réalité, nous devons la prendre en compte et notre rapport d'activités qui va suivre est un des éléments de preuve de notre volonté et conviction à poursuivre nos missions dans l'intérêt des différents acteurs.

Aussi, les défis restent nombreux à relever et nous conduisent à prévoir les orientations suivantes pour 2024 :

- Rappeler les valeurs qui nous animent depuis une vingtaine d'années
 - Pourvoir aux remplacements des postes vacants et notamment stabiliser les fonctions supports
 - Engager une démarche de rencontres et négociations afin de revoir le statut collectif des professionnels de l'ARFIS OI sans impacter les salaires
 - Confirmer avec la Région Réunion le projet de construction de relocalisation dans l'Est suite à la proposition du foncier de la mairie de Saint-Benoît
 - Rechercher des espaces dans les régions Sud et Ouest afin de favoriser la proximité des lieux de formation pour les apprenants
 - Apporter une vigilance sur le suivi de la double diplomation, construire une véritable coopération avec l'université en privilégiant l'identité de nos formations sociales basées sur de véritables expériences professionnelles par les voies de l'alternance et de l'apprentissage.
- Développer et mutualiser notre contribution au sein de CerSo.



*La présidente
Jacqueline PAJANIANDY*